

**ATELIER INAUGURAL DE L'INSTITUT AFRICAIN DE LA  
GOUVERNANCE ET LANCEMENT DE L'OUVRAGE SUR  
« L'AFRIQUE ET LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE »**

**DU 3 AU 4 NOVEMBRE 2009 AU MERIDIEN PRESIDENT A DAKAR**

-----  
**RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION PLENIERE PORTANT SUR  
LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE**

La Première séance plénière de l'atelier inaugural s'est tenue le mercredi 3 novembre 2009 à partir de 15 heures, sous la présidence de Son Excellence José BRITO, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Communautés de la République du Cap Vert.

A cette occasion, quatre perspectives du sujet ont été présentés successivement par les panélistes suivants :

- Monsieur Luc Grégoire, Economiste principal du PNUD ;
- Madame Maïmouna DIENG, Secrétaire Permanent de la Plateforme des Acteurs non étatiques, pour le suivi de l'Accord de Cotonou ;
- Monsieur Ahmed RHAZAOUI, Ex Représentant Résident du PNUD ;
- Madame Fatou MBOUP, Secrétaire Général de l'Union des Entrepreneurs féminins du Sénégal.

A l'entame de sa présentation, Monsieur Luc Grégoire a remercié les Chefs d'Etat qui ont donné mandat au PNUD de coordonner la production de l'ouvrage sur « Les défis de la Gouvernance en Afrique ». Ses remerciements s'adressent en particulier à son Excellence Maître Abdoulaye WADE qui a bien voulu le préfacer.

En abordant de façon spécifique le sujet, il a fait remarquer que la gouvernance figure actuellement aux agendas du développement. Elle fait l'objet d'une nouvelle dynamique marquée par des réformes de l'Administration publique en Afrique, une mobilisation des opinions de la société civile et l'expression de besoins des Parlementaires, dans le sens de mieux contrôler l'action gouvernementale.

En outre, l'analyse de la situation de la gouvernance en Afrique a permis de constater, entre autres progrès :

- La diminution des coups d'Etat militaires et des régimes autoritaires en Afrique subsaharienne, à l'exception de quelques pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- L'amélioration des processus électoraux marqués par des alternances de régimes démocratiques et le renouvellement de 70% des Parlements où sont représentés au moins cinq (5) partis d'opposition ;

- l'amélioration du climat des affaires et de la liberté d'entreprendre ;
- une prise de conscience sur la nécessité de lutter contre la corruption ;
- l'évolution des investissements privés directs ;
- l'évolution des flux de capitaux en faveur de l'Afrique subsaharienne ;
- l'évolution de la contribution des migrants au financement du développement.

Cependant, il reste à relever des défis importants relatifs :

- à la nécessité d'améliorer la répartition des richesses ;
- à la gouvernance environnementale ;
- à la faiblesse des capacités institutionnelles ;
- à l'exigence d'améliorer la gestion des finances publiques ;
- aux conflits internes dans plusieurs pays survenus à la suite de proclamation de résultats électoraux ;
- etc .

Pour faire face à ces défis et créer les conditions de l'atteinte des OMD, il convient de renforcer la situation de la gouvernance en Afrique, en assurant la promotion de partenariats et la cohérence entre les différents niveaux de gouvernance (mondial , national et local).

De façon globale, il convient de renforcer la gouvernance économique, judiciaire, politique et participative, en favorisant le partage d'expériences et des bonnes pratiques provenant des différents acteurs, notamment l'Etat, le secteur privé et la société civile.

Madame DIENG, dans sa communication, a mis l'accent sur l'expérience de la plateforme des acteurs non étatiques, en réaffirmant la nécessité de relever les défis de la gouvernance participative. De façon spécifique, elle a souligné que ces acteurs doivent être fortement impliqués dans le processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Cette participation ne peut être efficace que par :

- le renforcement des capacités d'organisation, d'analyse et de proposition des acteurs non étatiques ;
- le développement de la citoyenneté active et responsable ;
- le développement de l'éducation à la citoyenneté ;
- le renforcement du processus de décentralisation et de développement à la base.

Dans cette perspective, il s'agit de remettre le citoyen au cœur du développement. Sous ce rapport, il s'agit d'amener les autorités des collectivités locales à respecter le principe

d'obligation de rendre compte et à promouvoir les budgets participatifs consistant à prendre en compte les besoins exprimés par les populations à la base.

L'amélioration de la gouvernance participative suppose également le développement d'une élite modèle et responsable qui inspire confiance. Dans le même sens, il importe de rapprocher la justice des justiciables, de renforcer la lutte contre la corruption et la non transparence et de promouvoir une élite féminine pour que les femmes puissent jouer un rôle prépondérant dans le processus du développement.

La plateforme des acteurs non étatiques créée depuis 2004 est implantée dans onze régions du Sénégal et a initié plusieurs projets de renforcement de capacités. Elle a ainsi contribué de façon décisive à la promotion de la gouvernance participative et continuera à prendre d'autres initiatives en s'impliquant davantage au développement local et au contrôle citoyen.

Monsieur RHAZAOUI, à son tour, a rappelé que l'IAG existe virtuellement depuis 5 ans. L'atelier inaugural qui consacre son lancement ne fait que le rendre plus visible.

En abordant le sujet, Monsieur RHAZAOUI a soulevé les interrogations suivantes : le fait de n'avoir décerné, cette année, le Prix Ibrahim à aucun Chef d'Etat africain, n'est-il pas une manifestation du recul de la gouvernance en Afrique ? Comment apprécier l'avenir de la gouvernance en Afrique ? Comment définir la gouvernance, en tenant compte des points de vue des différents acteurs ?

Pour apporter des réponses correctes à ces questions, il a suggéré de faire le bilan de la gouvernance à la veille du cinquantenaire des indépendances en Afrique.

Monsieur RAHZAOUI a reconnu les progrès réalisés en Afrique en matière de gouvernance, mais il a beaucoup insisté sur les nouveaux défis à relever. Il s'agit notamment :

- de la disparité dans la répartition des richesses ;
- de la monarchisation de certains régimes présidentiels ;
- du verrouillage de quelques systèmes politiques, pour empêcher l'alternance ;
- de la corruption et de la non transparence.

En outre, il a souligné que le concept de gouvernance a été imposé du dehors par les partenaires techniques et financiers. A partir des années 90, le discours de la BAULE et le rapport de la Banque Mondiale sur le développement de l'Afrique ont servi de déclic à une prise de conscience sur la nécessité de promouvoir la gouvernance.

Les donateurs, pour la plupart, font de la démocratie et de la bonne gouvernance des conditionnalités pour l'accès à l'aide publique au développement. C'est ainsi que des pays de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas résisté au vent de la démocratisation en organisant des conférences nationales, alors que ceux de l'Afrique centrale se sont jetés dans le processus à contre cœur.

Malgré ces initiatives, l'aide publique au développement n'a pas beaucoup augmenté et les donateurs se sont contentés de fixer de nouveaux critères relatifs à la stabilité politique, la performance de la croissance économique, le respect des droits humains et la lutte contre la corruption.

Face à ces exigences, l'IAG doit se focaliser sur les défis suivants :

- faire le bilan de la gouvernance en Afrique, depuis les indépendances ;
- évaluer la performance de l'Afrique au plan du développement humain ;
- élargir la réflexion sur la gouvernance au niveau régional et global ;
- faire une projection sur une durée de quinze (15) ans ;
- faire des choix de développement conséquents.

Madame Fatou MBOUP, dans sa présentation, a développé une perspective de la gouvernance privée. A cet effet, elle a suggéré, entre autres, d'activer les leviers suivants :

- promouvoir la gouvernance économique des entreprises ;
- renforcer les réformes juridiques et judiciaires pour mieux sécuriser les investissements ;
- mettre en place un cadre de dialogue entre l'Administration publique et le secteur privé ;
- mettre en œuvre les textes harmonisés sur le droit des affaires ;
- développer la transparence dans la gestion des entreprises ;
- promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise ;
- promouvoir l'entreprise éthique ;
- freiner le phénomène des entreprises « morts-nées ».

A cet effet, l'IAG devra relever le défi de la communication entre les acteurs, vulgariser les bonnes pratiques de bonne gouvernance et favoriser la concertation entre le secteur privé et le secteur public.

A la suite des présentations, plusieurs participants sont intervenus dans le cadre d'un large débat portant sur les principales questions suivantes :

- ne pas se limiter à l'approche institutionnelle en matière de gouvernance mais analyser les structures sociales telles que la famille ;
- intégrer dans l'analyse les contraintes liées à la croissance démographique ;
- Réfléchir sur les apports de la démocratie au développement économique et social en Afrique ;

- faire un diagnostic sans complaisance de la gouvernance. en identifiant les causes les plus probables ;
- renforcer la décentralisation et la promotion des droits humains ;
- développer l'accès au savoir en favorisant l'éducation de base, la formation professionnelle et le contrôle citoyen ;
- renforcer la viabilité et la crédibilité des institutions africaines mises en place et en particulier l'IAG ;
- promouvoir l'évaluation des politiques ;
- responsabiliser la société civile dans la vulgarisation de l'ouvrage sur « les défis de la bonne gouvernance en Afrique ».

Le Président de séance en tirant la synthèse des discussions a attiré l'attention des participants sur des facteurs importants de promotion de la bonne gouvernance. Il s'agit notamment :

- de l'affirmation d'un leadership efficace avec la définition claire d'une vision partagée ;
- du développement de l'éducation et de la formation pour créer les conditions d'une gouvernance participative efficace ;
- de la systématisation de l'évaluation des politiques publiques ;
- du développement d'une perspective africaine de la gouvernance en tenant compte des mutations du monde moderne qui ne manquent pas de bouleverser certaines valeurs traditionnelles.

La séance a été clôturée à 18 heures.

**Le Rapporteur**

**Abdou Karim LO,**

**Délégué à la Réforme de l'Etat  
et à l'Assistance Technique**